L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1849.

Imprimé et publié, par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1849.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR:
ALEXANDRE DECLOUET.

LIEUTENANT-GOUVERNEUR:
DUNCAN F. KENNER.

AUDITEUR DES COMPTES:
LOUIS BORDELON.

CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
O. P. JACKSON.
DEUXIEME DISTRICT.
CHARLES M. CONRAD.

COMITÉ EXECUTIF WHIG DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

SÉANCE DU 30 AOUT 1849.

Le comité exécutif whig de l'Etat de la Louisiane, jugeant que le moment est venu de s'organiser [illegible] définitive pour les élections de novembre prochain, et considérant qu'il n'a pas encore été désigné de candidats pour le Sénat et la Chambre des Représentans, adopte à l'unanimité les résolutions suivantes:

I. Le comité exécutif recommande à leurs concitoyens whigs de se réunir dans les *wards* de leurs districts représentatifs, SAMEDI, le 15 septembre, [illegible] pour nommer des délégués qui représenteront chaque district représentatif à une Convention générale des whigs de la ville et de la paroisse. Cette Convention s'organisera à la Bourse [illegible] le 22 septembre, à 7 heures et demie du soir, pour désigner deux candidats pour le Sénat [illegible] et les autres candidats pour les PLACES DE PAROISSE que les whigs jugeront convenable [illegible] pour le plus grand intérêt du parti dans [illegible] l'Etat.

II. Le comité recommande à leurs concitoyens de ne pas limiter le nombre des délégués qui seront envoyés par les *wards* de chaque district représentatif, mais ceux-ci devront nommer au moins cinq membres. La Convention, après s'être organisée, adoptera telle base de représentation qu'elle jugera convenable.

III. Après les nominations des candidats aux places politiques, [illegible] le vote de toute la paroisse, le comité exécutif engage la convention à se subdiviser en conventions partielles représentant les districts représentatifs, pour nommer des candidats A LA CHAMBRE DES REPRESENTANS DE L'ETAT. Ces conventions partielles soumettront le résultat de leurs délibérations au comité exécutif, afin que celui-ci prenne les mesures nécessaires pour assurer le succès des candidats nommés.

IV. [illegible] que les résolutions seront publiées [illegible] *Bulletin*, *l'Orleanais*, le *Delta* [illegible] *Picayune*.

L. N. MARKS, Rapporteur.
[illegible] SERE, [illegible] WATERMAN, Secrétaires.

1er WARD—1re MUNICIPALITÉ.

MEETING WHIG!!

Conformément à la recommandation du comité exécutif de l'Etat, contenue dans les résolutions adoptées le 30 août, les soussignés, représentant les whigs du 1er ward de la 1re Municipalité, invitent respectueusement les votans dudit ward à se réunir à l'hôtel de la rue Conti, samedi, le 15 courant, à 7 heures et demie du soir, pour [illegible] délégués chargés de les représenter à la convention de paroisse qui est convoquée pour le 22 de ce mois à la Bourse St-Louis.

E. [illegible]	Geo. K. Rogers,
L. Hertz[illegible]	G. F. Weisse,
L. [illegible]	L. C. Duncan,
D. McF[illegible]	Richard Hagan,
[illegible]	R. H. Montgomery,
L. F. H[illegible]	

ET PLUSIEURS AUTRES.

CINQUIEME DISTRICT REPRESENTATIF.

WHIGS DES TROIS WARDS, ATTENTION!!

Les whigs des 3e, 4e et 5e wards de la 1re Municipalité, formant le cinquième district représentatif, sont invités par les soussignés à se réunir vendredi, 7 courant, à 8 heures du soir, au café d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon, pour désigner de concert leurs délégués à la convention de paroisse du 22 septembre. Whigs des trois wards, soyez exacts!

3me WARD	4me WARD
Joseph Lanata,	John H. Lamothe,
F. Maxent,	Martin Blache,
Zenon Cavelier,	Manuel Blasco,
A. J. Cavelier,	John Youenes,
Angel Lanata,	L. P. Bureau,
D. Lanata,	Félix Labatut,
J. B. Morkels,	George Urquhart,
A. Mazureau,	Robert Preaux,
Jules David,	C. Roselius,
Victor David,	Chs Boudousquié,
Geo. Van Osten,	Auguste Brusé,
John Frost,	A. Dejan,
L. Bernard,	Auguste Lamothe,
F. Valdejo.	Auguste Dejan,
	Gustave Reynaud,
	J. A. Nautre,
	Dr. Kerr,
	J. L. Fabre,
	Ovide De Buys,
	L. E. Née,
	Ch. Robinson.

5me WARD.

George Clarck,	Dr. Alpuente,
Victor Wirz,	Henry Legendre,
Ed Bresson,	E. A. Michel,
Ph. Wiltz,	Hy. Gobet,
A. Ducey,	William Relf.
J. s. L. [illegible]	

6me DISTRICT REPRÉSENTATIF.

MEETING WHIG!!

Les whigs du 6me district représentatif, composé des 6e et 7e wards de la 1ère Municipalité, sont invités à se réunir, samedi prochain, 8 courant, à 7 heures du soir, au café de M. FRANK GEORGE, au coin des rues Hôpital et Front Levée, pour nommer les délégués qui devront les représenter à la Convention chargée de désigner des candidats à la législature et de délibérer sur d'autres sujets importans.

W. E. Murphy,	Ennie Barthe,
[illegible] Dalour,	John Coulter,
[illegible] George,	Gabriel Préval,
[illegible]	Manuel Elliott,
George E. Coolidge,	G. Warse,
[illegible]	Coulon Jumonville,
[illegible] Daleur,	Chevalier Jumonville,
[illegible] O'M[illegible],	François Correjolles,
[illegible]	Anthony Fernandez,
[illegible] Daleur,	Antoine Toca,
[illegible] Seré,	Joachime Viosca,
Leon Seré,	L. Courcelle jr.,
G. V. Gourdain,	E. Choiard,
François Prados,	Joseph Barnes,
Eusèbe Bouny,	P. Pandelli jr.,
[illegible] Dubourg,	M. Barnett sr.,
[illegible]	M. Barnett jr.,
[illegible]	Jules Cassard,
Robert Wirz,	R. S. De la Colleja.

7me DISTRICT REPRESENTATIF.

MEETING WHIG.

Les whigs du 7me district représentatif, comprenant les 1er et 4me wards de la Municipalité No 3, sont invités à se réunir samedi prochain, à sept heures du soir, au café de M. J. GUESNON, situé rue des Français, entre Victoire et Levée, à l'effet de nommer des délégués à la convention du 22 septembre, chargée de désigner des candidats whigs pour le Sénat et la Chambre des Représentans.

J. B. Cozat,	S. Mascereau,
[illegible] Lavine,	A. Lueto,
[illegible]	L. Bernard,
[illegible]	J. Salvatory Jr.,
[illegible]	A. Cambre,
[illegible]	T. Drouet,
[illegible] Davignaud,	L. Pierre,
[illegible]	J. Mazerat,
[illegible] Miller,	E. Gahu ez,
[illegible]	P. Casbergue,
[illegible] Mazerat,	J. Ollie,
[illegible] M. Mayronne,	J. Casbergue,
[illegible] Seremon,	S. Audler.

FILLMORE RANGERS.

Les FILLMORE RANGERS sont invités à se réunir au Commercial Exchange, rue St Charles, vendredi, 7 courant, à 7 heures 1/2 du soir, pour se réorganiser en vue de la campagne électorale. Les anciens membres sont priés d'être exacts au rendez-vous.

Chronique Locale.

PREMIERE MUNICIPALITÉ.—Une quarantaine de [illegible] ont comparu hier devant le recorder [illegible] qui font partie de la [illegible] des voleurs, escrocs, vagabonds, [illegible] ont été servis [illegible] Certains ont reçu un logement dans la prison de paroisse pour 30, 60 ou 90 [illegible] sous caution.—Joseph Panse accusé de s'être introduit dans la maison de M. Chs. Meliny, avec effraction, et d'avoir volé deux montres en or et une bague, a été arrêté [illegible]—John Wilson a été envoyé devant la 1re Cour de District sous l'accusation d'avoir enlevé le [illegible] des poches de M. Fr. Silva.—Charles [illegible] accusé d'avoir volé un baquet appartenant à M. F. Bellanger et de lui avoir dit des injures, a comparu devant cette cour et a fourni caution.

DEUXIEME MUNICIPALITÉ.—F. Allen, accusé d'avoir frappé avec un bâton une personne nommée O. Straubasch, a comparu hier devant le recorder Baldwin. L'affaire sera examinée plus tard.

QUATRIEME COUR DE JUSTICE—JUGE DERBES—Le docteur Frederick W. Hart a fait un affidavit il y a quelques jours pardevant le Juge Derbès, dans lequel il accusait l'honorable Jude McHenry, de la Première Cour de District, d'avoir commis un abus de pouvoir en le condamnant à dix jours de prison et à $50 d'amende, pour mépris de cour. Le juge Derbès a refusé de prendre connaissance de l'affaire en motivant pour son refus, que la Cour qu'il présidait n'était pas une Cour d'appel, et que le plaignant devait s'adresser à la Cour Suprême, et si son appel était refusé il lui restait la ressource d'un writ de mandamus.

CUBA ET LE JAPON.—Un correspondant du *New-York Tribune*, d'ordinaire bien informé, écrit de Washington à ce journal que le gouvernement espagnol ne sait rien de l'enlèvement de Rey et que le capitaine-général de Cuba est seul responsable de cet acte dans lequel a participé, comme agent actif, le consul d'Espagne à la Nouvelle-Orléans. *Le correspondant ajoute*:—"Notre gouvernement est décidé à réclamer la personne de Rey, et si on la lui refuse, à avoir recours aux armes. Si le capitaine-général reconnaît qu'il a ordonné ou conseillé l'enlèvement de Rey, le gouvernement espagnol sera sommé par le nôtre de rappeler immédiatement le général Roncali. C'est probablement la seule *réparation* qu'exigera le président à moins qu'il n'aime mieux rompre les relations amicales qui existent à cette heure entre les Etats-Unis et l'Espagne. Il est disposé cependant à ne pas se montrer trop sévère; il ne permettra pas que l'acte du consul d'Espagne à la Nouvelle-Orléans compromette les bons rapports de deux grands pays, mais il est bien résolu en même temps de faire respecter à quelque prix que ce soit l'inviolabilité du territoire national."

Quant à nos difficultés avec le Japon, voici ce que nous lisons dans la même correspondance:—"Si je suis bien informé, notre gouvernement reconnaît à un peuple le droit d'exiger des réparations toutes les fois que ses lois ont été violées. Le droit international a été créé pour la protection mutuelle des nations et existe en l'absence même de traités particuliers. La cruauté exercée sur nos marins au Japon est un de ces outrages qui s'ils étaient renouvelés devraient être punis par une nation chrétienne ou civilisée. Nous pourrions donc venger l'insulte faite à notre pavillon ainsi que la violation des lois de l'hospitalité, mais le gouvernement ne prendra pas cette fois de mesures de rigueur. L'acte des autorités du Japon aura néanmoins ce bon résultat qu'il nous portera à étendre dans l'est nos relations diplomatiques, etc."

AFFAIRES DE CUBA—Nous voyons dans le *Mobile Herald* que le *Severn* a apporté des dépêches du général Campbell, notre consul à la Havane, adressées au commandant de la corvette *Albany*, qui bloque en ce moment l'île Ronde. Le contenu de ces dépêches n'a pas transpiré, mais on croit qu'elles se rapportent au mouvement insurrectionnel qui vient de se déclarer à Cuba. Le commandant Randolph serait invité à se rendre immédiatement à la Havane pour protéger nos nationaux. Cette nouvelle destination conviendrait infiniment mieux à l'*Albany*.

Le *Mobile Herald* ajoute les lignes suivantes qui confirment ce que nous avons appris nous-même: "Un passager rapporte qu'à Puerto Principe il y a eu des symptômes d'insurrection et que les soldats de la garnison se sont joints au peuple. Les troupes infidèles ont été immédiatement expédiées à la Havane et de nouvelles forces ont été dirigées de cette dernière ville à Puerto Principe."

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Baltimore, 4 septembre.

LE GENERAL TAYLOR.

Des lettres particulières reçues ici, annoncent que le docteur Wood a presque désespéré pendant un instant du général Taylor, tant la maladie du Président était grave. Il est à cette heure en pleine convalescence, mais sa faiblesse est extrême. Il partira aujourd'hui de Niagara pour Washington sans s'arrêter dans les localités qu'il traversera.

DEUXIÈME DÉPÊCHE.

SUITE DES NOUVELLES DU WASHINGTON.

AFFAIRES DE HONGRIE.
NOUVELLES DE FRANCE.
MORT DE MEHEMET-ALI.

Baltimore, 5 septembre,
1 heure de l'après midi. (*)

Le steamer Washington, dont je vous ai déjà annoncé l'arrivée, a une riche cargaison se composant en majeure partie de marchandises d'Allemagne.

Marché monétaire.

A Londres les consolidés se sont affermis. Les fonds étrangers sont inactifs bien que les prix se maintiennent fermes.

Hongrie, Russie et Autriche.

Les avis reçus de Hongrie sont d'une nature contradictoire. La nouvelle de la défaite des Magyars à Segedin n'est pas confirmée.

L'empereur de Russie se dispose à rappeler de Circassie le comte WARREN ZOROLL pour lui confier le commandement des forces russes en Hongrie.

La mésintelligence a éclaté dans le cabinet autrichien.

On a appris à Vienne que les Rotschild avaient déclaré qu'ils ne prêteraient au gouvernement autrichien qu'à la condition que celui-ci fît préablement la paix avec les Hongrois. Cette nouvelle a causé dans tout l'empire une vive agitation.

France.

On recommence à faire circuler en France les bruits qui ont été démentis naguère par le président lui-même. On assure que Louis Napoléon adressera un appel au peuple français pour se faire nommer Dictateur ou Empereur.

M. Pierre Bonaparte, accusé d'avoir frappé M. Gaspard, a été mis en jugement et déclaré coupable. Il a été condamné à une amende de 5,200 francs.

Le ministre des finances a réduit l'intérêt des bons du trésor à trois mois de date à 5 1/2 pour cent, et ceux à douze mois de date à 6 pour cent.

M. VIDALLE et M.——(impossible de déchiffrer ce second nom), rédacteurs du journal "*Le Travail affranchi*", sont sortis de prison.

EGYPTE.

Mehemet-Ali, ex-pacha d'Egypte, est mort le 2 août.

(*) Cette dépêche, transmise de Baltimore hier à une heure de l'après midi, nous est parvenue à 6 heures. La ligne télégraphique fonctionne avec une grande régularité depuis environ une semaine. D'innombrables dépêches sont confiées chaque jour au fil électrique.

LE NOUVEAU BASSIN—Le commerce qui se fait par la voie du nouveau canal est très considérable. Une activité constante règne dans le port du Bassin de la rue Julie. C'est un débouché naturel pour les produits du Mississipi, de l'Alabama, de la Floride et de la Georgie. C'est par le nouveau canal que sont expédiés sur notre marché les cotons des Etats que nous venons de nommer ainsi que le bois de charpente, le bois de chauffage, les briques, etc., etc., dont on a besoin à la Nouvelle-Orléans. On calcule que cinq mille goëlettes sont entrées dans le nouveau bassin dans le courant de l'année dernière avec des cargaisons dont le total est évalué à trois millions de piastres. Cent mille balles de coton, quarante millions de pieds de bois et vingt millions de briques sont arrivés à la Nouvelle-Orléans par cette voie.

Voilà des résultats satisfaisans. Et le vieux Bassin?

DÉLITS POLITIQUES A CUBA.—Ce n'est pas seulement aux Etats-Unis que la conduite arbitraire du général Roncali est sévèrement appréciée. En Espagne on ne paraît pas très disposé à approuver les incartades des capitaines généraux de Cuba. Voici ce que publie le *Clamor Publico* de Madrid sous la date du 31 juillet:—"L'influence désastreuse du parti qui dirige depuis 1843 les destinées de notre pays se fait sentir non seulement dans la péninsule, mais dans nos possessions d'outre-mer. Le fait suivant est rapporté dans une lettre particulière de la Havane:

Il y a aux Etats-Unis un journal publié en espagnol, *La Verdad*, qui a maintes fois censuré les actes et les dispositions arbitraires de M. Roncali. L'omnipotence de ce dernier personnage ne pouvant atteindre les rédacteurs de *La Verdad* s'est dédommagée sur plusieurs Cubanais que l'honorable capitaine-général accuse *d'avoir reçu des journaux subversifs* (de haber recibido periodicos subversivos.)

"Don Eusebio Morales, une des victimes des ressentimens personnels du señor Roncali, condamné à huit ans de déportation aux îles Philippines et à l'exil perpétuel, s'est adressé à Sa Majesté pour obtenir d'être entendu au tribunal de la guerre et de la marine et d'être dans tous les cas interné en Catalogne plutôt qu'aux îles Philippines.

"Nous voudrions savoir en vertu de quel droit le général Roncali condamne un Cabanais à huit ans de déportation *pour avoir lu un journal de New-York ou écrit aux rédacteurs*. Espérons que les feuilles ministérielles nous donneront une réponse satisfaisante. La chose est de la dernière gravité et demande à être éclaircie."

LE PRÉSIDENT TAYLOR.—Une dépêche télégraphique transmise d'Erié, à la date du 28 août, annonce que le président Taylor se rétablit rapidement. Il devait rester encore à Erié deux ou trois jours.

LE SHÉRIF DE NEW-YORK.—Le shérif de la ville de New-York perçoit par an, dit le *Herald*, une recette nette de $45,000 par an.

LES CHENILLES—La *Gazette* de Bâton-Rouge annonce que la chenille a fait son apparition dans la partie septentrionale de l'Etat ainsi que dans le Mississipi. Les plantations du nord-ouest de la Louisiane sont également ravagées par des insectes.

BOSTON—Le navire de guerre américain *Germantown* a quitté le port de Boston dans l'après-midi du 28 août.

DÉMONSTRATION DE SYMPATHIE EN FAVEUR DES HONGROIS.

Les journaux de New-York sont envahis par les détails du grand meeting de sympathie qui s'est réuni au Park dans la soirée du 27 août. Vingt mille personnes étaient rassemblées dans cette enceinte. Nous empruntons le compte-rendu suivant au *Courrier des Etats-Unis*.

En face du City Hall se trouvait l'estrade spécialement destinée aux Américains; c'était tout naturellement la plus vaste, la plus chargée de monde, la plus riche en orateurs. A droite, c'est-à-dire du côté de Chatham street, s'élevait celle où se groupaient les Hongrois, les Allemands, les Polonais, en un mot les populations slaves et germaniques; à gauche, la troisième estrade réunissait les Italiens et les Français, ces peuples frères dont les cœurs battent toujours à l'unisson.

C'est de ce côté, bien entendu, que s'est portée le plus spécialement notre attention, et l'on nous pardonnera de nous arrêter avec quelque complaisance sur les sentimens qui ont été exprimés par les orateurs des deux nations.

La présidence de cette estrade franco-italienne s'est trouvée dévolue de droit à l'un des plus énergiques défenseurs de la liberté italienne, au général Avezzana dont personne n'a oublié la belle conduite durant tout le tems qu'a duré l'héroïque résistance de la cité éternelle. Autour du général se pressaient les vice-présidens qu'avaient désignés, dans leurs réunions préparatoires, les Italiens et les Français.

Le général Avezzana qui n'est point un étranger parmi nous, a été accueilli avec un enthousiasme difficile à décrire. A peine M. George Guynet qui se trouvait à côté de lui, a-t-il eu prononcé son nom, que les hurrahs ont éclaté avec une force, une persistance, qui prouvaient combien est profonde l'admiration qu'il nous inspire à tous. L'illustre exilé, vivement ému de l'accueil qu'on lui faisait, y a répondu par une allocution pleine de verve et d'élan. Il s'est félicité d'être revenu à New-York assez tôt pour se mêler à la manifestation en faveur des Hongrois: bien qu'il ait vu tomber une république, il ne désespère pas des destinées de la démocratie en Europe; et ses regards se tournent surtout avec espérance vers les héros qui tiennent en ce moment tête aux forces combinées des deux plus grandes puissances despotiques que la révolution ait laissées debout. Pour lui qui a déjà subi de si rudes épreuves, il est encore prêt à recommencer la lutte, prêt à verser son sang pour la cause de l'indépendance italienne; il a la confiance que sa patrie ne restera pas longtemps courbée sous le joug où elle gémit en ce moment, et la victoire des Hongrois sera le signal d'une nouvelle insurrection qui sera plus heureuse que la première.

L'improvisation du général, dont nous ne donnons qu'une idée bien faible et bien incomplète, a provoqué à diverses reprises les marques d'approbation les plus enthousiastes; et l'orateur s'est assis au milieu des acclamations de tous ceux qui avaient pu entendre ses paroles.

M. George Guynet, qui était le chef du comité français, a pris ensuite la tribune. Dans quelques paroles pleines d'à-propos, il a souhaité la bienvenue à l'hôte illustre dont il avait été l'introducteur auprès de l'Assemblée.

M. J. Hervé, l'un des membres du comité, est venu lire ensuite l'adresse des Français de New-York aux Hongrois.

Après avoir appuyé cette adresse de quelques développemens pleins de chaleur, M. Hervé a cédé la place à M. Foresti qui a su émouvoir toute l'assistance par une de ces heureuses improvisations où il prodigue les images les plus brillantes et les sentiments les plus énergiques.

Le général Avezzana, reprenant alors la parole et répondant à la préoccupation qui semblait s'être emparée des esprits, a laissé un instant de côté la cause hongroise pour aborder de front la question à laquelle M. Foresti avait fait en passant allusion. Il a déclaré qu'il savait ne pas confondre la nation française avec son gouvernement: l'infamie du pouvoir n'a point porté atteinte à la générosité du peuple; et bien qu'ils aient dû céder à la force de l'armée qu'on dirigeait contre eux, les défenseurs de Rome n'en voient pas moins des frères dans les Français. "Ces braves, s'est écrié le général Avezzana, ces braves que le respect de la discipline forçait à marcher contre nous, maudissaient les chefs qui les avaient trompés. Ils avaient cru marcher contre les Autrichiens, et leur cœur saignait en trouvant devant eux des Romains, des frères. Je les ai vus pleurer de rage et de honte, et je ne pouvais moi-même retenir mes larmes, en voyant la liberté romaine succomber sous les coups de ceux qui auraient voulu la protéger et que l'odieuse rigueur du devoir militaire condamnait à étouffer leurs sentimens. Non, non, les Français ne sont pas coupables du crime de leur gouvernement, et les Italiens gardent toujours pour eux une affection fraternelle."

L'émotion qui se montrait et dans la voix et sur les traits du général, en faisant cette déclaration, a été contagieuse; et tandis que l'assistance entière éclatait en transports, les Français, qui sur l'estrade entouraient l'orateur, se sont levés spontanément pour lui serrer les mains, pour le remercier et répondre aux bonnes paroles qu'il venait de faire entendre.

M. Blanchet s'est chargé de ce soin, et sa chaleureuse improvisation qui partait du cœur, a traduit heureusement l'impression que chacun avait ressentie. M. Gerdy a su trouver à son tour de bonnes inspirations qui ont eu aussi de l'écho; puis M. Secchi di Casali est venu provoquer plus d'une fois le rire et les bravos par les mordantes observations qu'il a dirigées contre les réactionnaires et leurs chefs. Louis Bonaparte n'a pas été ménagé. Le succès de cet orateur a été d'autant plus complet qu'il a su parler tour-à-tour avec la même facilité l'italien, l'anglais et le français.

Cependant il fallait clore cette séance, marquée par des incidens qui n'avaient laissé personne indifférent; et quelques voix amies appelaient l'éditeur de ce journal. Bien qu'il eût voulu garder le silence et ne pas aborder une tribune pour laquelle il n'était pas préparé, il a dû céder au désir qu'on lui témoignait. Dans quelques paroles qui n'avaient d'autre mérite que d'être sincères, il a tâché de se faire l'interprète de la joie profonde que causaient à tous les assistans les témoignages affectueux qui venaient d'être échangés entre les Italiens et les Français. Cette touchante union n'a-t-elle pas ajouté un prix nouveau à la manifestation en l'honneur des Hongrois? "La fraternité internationale se développe, a-t-il ajouté; et tandis que nous la pratiquons à l'abri du drapeau tutélaire qui flotte sur nos têtes, elle éclate d'une façon bien plus puissante sur les champs de bataille de la Hongrie où les Polonais, les Allemands, les Italiens, les Français et d'autres encore combattent et meurent à côté des héros Maggyars!"

Après cette dernière et rapide allocution, le bureau qui occupait l'estrade et les auditeurs qui l'entouraient, sont allés se réunir à la foule plus compacte encore qui se pressait en face de la porte du *City Hall*. Là aussi un enthousiasme extrêmement vif accueillait les discours des orateurs américains; et c'est là que se sont formulés d'une façon décisive les vœux et les désirs de l'immense population que le nom des Hongrois avait fait accourir.

Certes si les souhaits les plus sincères et les plus unanimes pèsent dans la balance des destinées, ou pour mieux dire si le gouvernement des Etats-Unis, cédant à l'impulsion populaire, prête à la république hongroise l'appui d'une reconnaissance officielle, la soirée d'hier ne sera pas perdue pour la cause que soutiennent si héroïquement les derniers défenseurs de la liberté européenne!

FEUILLETON.

SUITE DES
MEMOIRES
d'Outre-Tombe.

CONSULAT.—DEUXIÈME CAMPAGNE D'ITALIE.—VICTOIRE DE MARENGO.—VICTOIRE DE HOHENLINDEN.—PAIX DE LUNÉVILLE.

Pour s'assurer de la place où il s'était assis, Napoléon avait besoin de se surpasser en miracles.

Le 25 et le 30 avril 1800, les Français franchissent le Rhin, Moreau à leur tête. L'armée autrichienne, battue quatre fois en huit jours, recule d'un côté jusqu'au Voralberg, de l'autre jusqu'à Ulm. Bonaparte passe le grand Saint-Bernard le 16 mai; et le 20, le petit Saint-Bernard, le Simplon, le Saint-Gothard, le mont Cenis, le mont Genèvre, sont escaladés et emportés; nous pénétrons en Italie par trois débouchés réputés imprenables, cavernes des ours, rochers des aigles. L'armée s'empare de Milan le 2 juin, et la République Cisalpine se réorganise; mais Gênes est obligée de se rendre après un siége mémorable, soutenu par Masséna.

L'occupation de Pavie et l'affaire heureuse de Montebello précèdent la victoire de Marengo. Une défaite commence cette victoire: les corps de Lannes et de Victor épuisés cessent de combattre et abandonnent le terrain; la bataille se renouvelle avec quatre mille hommes d'infanterie que conduit Desaix, et qu'appuie la brigade de cavalerie de Kellermann: Desaix est tué. Une charge de Kellermann décide le succès de la journée qu'achèvera de compléter la stupidité du général Mélas.

Desaix, gentilhomme d'Auvergne, sous-lieutenant dans le régiment de Bretagne, aide-de-camp du général Victor de Broglie, commanda en 1796 une division de l'armée de Moreau, et passa en Orient avec Bonaparte. Son caractère était désintéressé, naïf et facile. Lorsque le traité d'El-Arisch l'eut rendu libre, il fut retenu par lord Keith au lazaret de Livourne. "Quand les lumières étaient éteintes, dit Miot, son compagnon de voyage, notre général "nous faisait conter des histoires de voleurs et "de revenans; il partageait nos plaisirs et "appaisait nos querelles; il aimait beaucoup "les femmes et n'aurait voulu mériter leur "amour que par son amour pour la gloire." A son débarquement en Europe, il reçut une lettre du premier consul qui l'appelait auprès de lui; elle l'attendrit, et Desaix disait: "Ce pauvre Bonaparte est couvert de gloire, et il n'est pas heureux." Lisant dans les journaux la marche de l'armée de réserve, il s'écriait: "Il ne nous laissera rien à faire." Il lui restait à lui donner la victoire et à mourir.

Desaix fut inhumé sur le haut des Alpes, à l'hospice du mont Saint-Bernard, comme Napoléon sur les mornes de Sainte-Hélène.

Kleber assassiné trouva la mort en Egypte, de même que Desaix la rencontra en Italie. Après le départ du commandant en chef, Kleber, avec onze mille hommes, défait cent mille Turcs, sous les ordres du grand-visir, à Héliopolis, exploit auquel Napoléon n'a rien à comparer.

Le 16 juin, convention d'Alexandrie. Les Autrichiens se retirent sur la rive gauche du bas Pô. Le sort de l'Italie est décidé dans cette campagne appelée *de trente jours*.

Le triomphe d'Hochstedt obtenu par Moreau console l'ombre de Louis XIV. Cependant l'armistice entre l'Allemagne et l'Italie, conclu après la bataille de Marengo, était dénoncé le 20 octobre 1800.

Le 3 décembre amena la victoire de Hohenlinden, au milieu d'une tempête de neige; victoire encore obtenue par Moreau, grand général sur qui dominait un autre grand génie. Le compatriote de Du Guesclin marche sur Vienne. A vingt-cinq lieues de cette capitale, il conclut la suspension d'armes de Steyer avec l'archiduc Charles. Après la bataille de Pozzolo, le passage du Mincio, de l'Adige et de la Brenta, survient, le 9 février 1801, le traité de paix de Lunéville.

Et il n'y avait pas neuf mois que Napoléon était au bord du Nil! Neuf mois lui avaient suffi pour renverser la révolution populaire en France, et pour écraser les monarchies absolues en Europe.

Je ne sais pas si c'est à cette époque qu'il faut placer une anecdote que l'on trouve dans des mémoires familiers, et si cette anecdote mérite la peine d'être rappelée; mais il ne manque pas d'historiettes sur César; la vie n'est pas tout en plaine, on monte quelquefois, on descend souvent: Napoléon avait reçu dans son lit, à Milan, une Italienne de seize années, belle comme le jour; au milieu de la nuit il la renvoya, de même qu'il aurait fait jeter par la fenêtre un bouquet de fleurs.

Une autre fois, une de ces belles printanières s'était glissée dans le palais qu'il habitait; elle y pénétrait à trois heures du matin, faisait le sabbat et roulait ses jeunes années sur la tête du lion, ce jour-là plus patient.

Ces plaisirs, loin d'être l'amour, n'avaient même pas une vraie puissance sur un homme de la mort: il aurait incendié Persepolis pour son propre compte, non pour les joies d'une courtisane. "François Ier, dit Tavannes, "voit les affaires quand il n'a plus de femmes; Alexandre voit les femmes quand il n'a "plus d'affaires."

Les femmes, en général, détestaient Bonaparte comme mères; elles l'aimaient peu comme femmes, parce qu'elles n'en étaient pas aimées; sans délicatesse, il les insultait, ou ne les recherchait que pour un moment. Il a inspiré quelques passions d'imagination après sa chute: en ce temps ci, et pour un cœur de femme, la poésie de la fortune est moins séduisante que celle du malheur; il y a des fleurs de ruines.

A l'instar de l'ordre des chevaliers de Saint-Louis, la Légion-d'Honneur est créée; par cette institution passe un rayon de la vieille monarchie, et s'introduit un obstacle de la nouvelle égalité. La translation des cendres de Turenne aux Invalides fit estimer Napoléon; l'expédition du capitaine Baudin portait sa renommée autour du monde. Tout ce qui voulait nuire au premier consul échoue: il se débarrasse du complot des rêveurs du 18 vendémiaire, et échappe à la nivose à la machine infernale; Pitt se retire; Paul meurt; Alexandre lui succède; on n'apercevait point encore Wellington. Mais l'Inde s'ébranle pour nous enlever notre conquête du Nil; l'Egypte est attaquée par la mer Rouge, tandis que le capitan-Pacha l'aborde par la Méditerranée. Napoléon agite les empires; toute la terre se mêlait de lui.

PAIX D'AMIENS.—RUPTURE DU TRAITÉ.—BONAPARTE ÉLEVÉ A L'EMPIRE.

Les préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre, arrêtés à Londres le 1er octobre 1801, sont convertis en traité à Amiens. Le monde napoléonien n'était point encore fixe; ses limites changeaient avec la crue ou la décroissance des marées de nos victoires.

C'est à peu près alors que le premier consul nomma Toussaint-Louverture gouverneur à vie à Saint-Domingue, et incorporait l'île d'Elbe à la France; mais Toussaint, traîtreusement enlevé, devait mourir dans un château-fort du Jura, et Bonaparte se renfermer dans une prison à Porto-Ferrajo afin de suffire à l'empire du monde quand il n'y aurait plus de place.

Le 6 mai 1802, Napoléon est élu consul pour dix ans, et bientôt consul à vie. Il se trouve à l'étroit dans la vaste domination que la paix avec l'Angleterre lui avait laissée: sans s'embarrasser du traité d'Amiens, sans songer aux guerres nouvelles où sa résolution va le plonger, sous prétexte de la non évacuation de Malte, il réunit les provinces du Piémont aux Etats français, et, en raison des troubles survenus en Suisse, il l'occupe. L'Angleterre rompt avec nous: cette rupture a lieu du 13 au 20 mai 1803, et le 22 mai paraît le décret sauvage qui enjoint d'arrêter tous les Anglais commerçant ou voyageant en France.

Bonaparte envahit le 3 juin l'Electorat de Hanovre: à Rome, je fermais alors les yeux d'une femme ignorée.

Le 21 mars 1804 amène la mort du duc d'Enghein: je vous l'ai racontée. Le même jour, le Code civil ou le Code Napoléon est décrété pour nous apprendre à respecter les lois.

Quarante jours après la mort du duc d'Enghien, un membre du Tribunat, nommé Curée, fait, le 30 avril 1804, la motion d'élever Bonaparte au suprême pouvoir, apparemment parce qu'on avait juré la liberté: jamais maître plus éclatant n'est sorti de la proposition d'un esclave plus obscur.

Le Sénat conservateur change en décret la proposition du Tribunat. Bonaparte n'imite ni César ni Cromwell: plus assuré devant la couronne, il l'accepte. Le 18 mai il est proclamé empereur à Saint-Cloud, dans les salles dont lui-même chassa le peuple, dans les lieux où Henri III fut assassiné, Henriette d'Angleterre empoisonnée, Marie-Antoinette accueillie de quelques joies fugitives qui la conduisirent à l'échafaud, et d'où Charles X est parti pour son dernier exil.

Les adresses de congratulation débordent. Mirabeau en 1790 avait dit: "Nous donnons "un nouvel exemple de cette aveugle et mobile "inconsidération qui nous a conduits d'âge en "âge à toutes les crises qui nous ont successivement affligés. Il semble que nos yeux ne "puissent être dessillés, et que nous ayons résolu d'être, jusqu'à la consommation des siècles, des enfans quelquefois mutins et toujours "esclaves."

Le plébiscite du 1er décembre 1804 est présenté à Napoléon; l'empereur répond: "Mes "descendans conserveront longtemps ce trône." Quand on voit les illusions dont la Providence environne le pouvoir, on est consolé par leur courte durée.

EMPIRE.—SACRE.—ROYAUME D'ITALIE.

Le 2 décembre 1804 eurent lieu le sacre et le couronnement de l'empereur à Notre-Dame de Paris. Le pape prononça cette prière: "Dieu tout puissant et éternel, qui avez établi Hazaël pour gouverner la Syrie, et Jehu "roi d'Israël, en leur manifestant vos volontés "par l'organe du prophète Elie; qui avez également répandu l'onction sainte des rois sur "la tête de Saül et de David, par le ministère "du prophète Samuel, répandez par mes mains "les trésors de vos grâces et de vos bénédictions sur votre serviteur Napoléon, que, malgré notre indignité personnelle, nous consacrons aujourd'hui empereur en votre nom."

Pie VII n'étant encore qu'évêque d'Imola avait dit en 1797: "Oui, mes très chers frères, "*siate buoni cristiani, e sarete ottimi democratici.* Les vertus morales rendent bons démocrates. Les premiers chrétiens étaient animés de l'esprit de démocratie: Dieu favorisa "les travaux de Caton d'Utique et des illustres "républicains de Rome." *Quo turbine fertur vita hominum?*

Le 18 mars 1805, l'empereur déclara au Sénat qu'il accepte la couronne de fer que lui sont venus offrir les colléges électoraux de la République cisalpine: il était à la fois l'inspirateur secret du vœu et l'objet public du vœu. Peu à peu l'Italie entière se range sous ses lois; il l'attache à son diadème, comme au seizième siècle les chefs de guerre mettaient un diamant en guise de bouton à leur chapeau.

INVASION DE L'ALLEMAGNE.—AUSTERLITZ—TRAITÉ DE PAIX DE PRESBOURG.—LE SANHÉDRIN.

L'Europe blessée voulut mettre un appareil à sa blessure: l'Autriche adhère au traité de Presbourg, conclu entre la Grande Bretagne et la Russie. Alexandre et le roi de Prusse ont une entrevue à Postdam, ce qui fournit à Napoléon un sujet d'ignobles moqueries. La troisième coalition continentale s'ourdit. Ces coalitions renaissaient sans cesse de la défiance et de la terreur; Napoléon s'éjouissait dans les tempêtes: il profite de celle-ci.

Du rivage de Boulogne, où il décrétait une colonne et menaçait Albion avec des chaloupes, il s'élance. Une armée organisée par Davoust se transporte comme un nuage à la rive du Rhin. Le 1er octobre 1805, l'empereur harangue ses cent soixante mille soldats: la rapidité de son mouvement déconcerte l'Autriche. Combat du Lech, combat de Werthingen, combat de Guntzbourg. Le 17 octobre, Napoléon paraît devant Ulm; il fait à Mack le commandement: *Armes bas!* Mack obéit avec ses trente mille hommes, Munich se rend; l'Inn est passé, Salzbourg pris, la Traun franchie. Le 13 novembre, Napoléon pénètre dans une de ces capitales qu'il visitera tour à tour: il traverse Vienne, enchaîné à ses propres triomphes, il est emmené à leur suite jusqu'au centre de la Moravie à la rencontre des Russes.

A gauche, la Bohême s'insurge; à droite, les Hongrois se lèvent; l'archiduc Charles accourt d'Italie. La Prusse, entrée clandestinement dans la coalition et ne s'étant pas encore déclarée, envoie le ministre Haugwitz porteur d'un ultimatum.

Arrive le 2 décembre 1805, la journée d'Austerlitz. Les alliés attendaient un troisième corps russe qui n'était plus qu'à huit marches de distance. Kutusoff soutenait qu'on devait éviter de risquer une bataille; Napoléon, par ses manœuvres, force les Russes d'accepter le combat: ils sont défaits. En moins de deux mois, les Français, partis de la mer du Nord, ont, par delà la capitale de l'Autriche, écrasé les légions de Catherine. Le ministre de Prusse vient féliciter Napoléon à son quartier général: "Voilà, lui dit le vainqueur, un compliment dont la fortune a changé l'adresse." François second se présente à son tour au bivouac du soldat heureux: "Je vous reçois, lui dit Napoléon, dans le seul palais que j'habite depuis deux mois."—"Vous savez si bien tirer parti de cette habitation, répondit François, qu'elle doit vous plaire." De pareils souverains valaient-ils la peine d'être abattus? Un armistice est accordé. Les Russes se retirent trois colonnes à journées d'étape, dans un ordre déterminé par Napoléon. Depuis la bataille d'Austerlitz, Bonaparte ne fait presque plus que des fautes.

Le traité de Presbourg est signé le 26 décembre 1805. Napoléon fabrique deux rois, l'électeur de Bavière et l'électeur de Wurtemberg. Les républiques que Bonaparte avait créées, il les dévorait pour les transformer en monarchies, et, contradictoirement à ce système, le 27 décembre 1805, au château de Schœnbrünn, il déclare que *la dynastie de Naples a cessé de régner*; mais c'était pour la remplacer par la sienne: à sa voix, les rois entraient ou sautaient par les fenêtres. Les desseins de la Providence ne s'accomplissaient pas moins avec ceux de Napoléon: on voit marcher à la fois Dieu et l'homme. Bonaparte après sa victoire ordonne de bâtir le pont d'Austerlitz à Paris, et le ciel ordonne à Alexandre d'y passer.

La guerre commencée dans le Tyrol s'était poursuivie tandis qu'elle continuait en Moravie. Au milieu des prosternations, quand on trouve un homme debout, on respire: Hofer le Tyrolien ne capitula pas comme son maître; mais la magnanimité ne toucha point Napoléon; elle lui semblait stupidité ou folie. L'empereur d'Autriche abandonna Hofer. Lorsque je traversai le lac de Garde, qu'immortalisèrent Catulle et Virgile, on me montra l'endroit où fut fusillé le chasseur; c'est ce que j'ai su personnellement du courage du sujet et de la lâcheté du prince.

Le prince Eugène, le 14 janvier 1806, épousa la fille du nouveau roi de Bavière: les trônes s'abattaient de toute part dans la famille d'un soldat de la Corse. Le 20 février l'empereur décrète la restauration de l'église de Saint-Denis, il consacre les caveaux reconstruits à la sépulture des princes de sa race, et Napoléon n'y sera jamais enseveli: l'homme creuse la tombe; Dieu en dispose.

Berg et Clèves sont dévolus à Murat, les Deux-Siciles à Joseph. Un souvenir de Charlemagne traverse la cervelle de Napoléon, et l'Université est érigée.

La République batave, contrainte à aimer les princes, envoie le 5 juin 1806 implorer Napoléon, afin qu'il daignât lui accorder son frère Louis pour roi.

L'idée de l'association de la Batavie à la France par une union plus ou moins déguisée ne provenait que d'une convoitise sans règle et sans raison: c'était préférer une petite province à fromage aux avantages qui résulteraient de l'alliance d'un grand royaume uni, en augmentant sans profit les frayeurs et les jalousies de l'Europe; c'était confirmer aux Anglais la possession de l'Inde, en les obligeant, pour leur sûreté, de garder le cap de Bonne-Espérance et Ceylan, dont ils s'étaient emparés à notre première invasion de la Hollande. La scène de l'octroiement des Provinces Unies au prince Louis était préparée: on donna au château des Tuileries une seconde représentation de Louis XIV faisant paraître au château de Versailles son petit-fils Philippe V. Le lendemain il y eut déjeûner en grand gala, dans le salon de Diane. Un des enfans de la reine Hortense [illegible]: Bonaparte lui dit: "Chou chou, répète-nous la fable que tu as apprise." L'enfant aussitôt: *Les grenouilles qui demandent un roi*, et il continue:

Les grenouilles, se lassant
De l'état démocratique,
Par leurs clameurs firent tant
Que Jupin leur envoie un roi tout pacifique.

Assis derrière la récente souveraine de Hollande, l'empereur, selon une de ses familiarités, lui pinçait les oreilles: s'il était de grande société, il n'était pas toujours de bonne compagnie.

Le 27 de juillet 1806 a lieu le traité de la confédération des Etats du Rhin; quatorze princes allemands se séparent de l'Empire, s'unissent entre eux et avec la France: Napoléon prend le titre de protecteur de cette confédération.

Le 20 juillet, la paix de la France avec la Russie étant signée, François II, par suite de la confédération du Rhin, renonce le 6 août à la dignité d'empereur électif d'Allemagne et devient empereur héréditaire d'Autriche: le Saint-Empire romain croule. Cet immense événement fut à peine remarqué, après la révolution française, tout était petit; après la chute du trône de Clovis, on entendait à peine le bruit de la chute du trône germanique.

Au commencement de notre révolution, l'Allemagne comptait une multitude de souverains. Deux principales monarchies tendaient à attirer vers elles les différens pouvoirs: l'Autriche créée par le temps, la Prusse par un homme. Deux religions divisaient le pays et s'asseyaient tant bien que mal sur les bases du traité de Westphalie. L'Allemagne rêvait l'unité politique; mais il manquait à l'Allemagne, pour arriver à la même liberté l'éducation politique, comme pour arriver à la même liberté l'éducation militaire manquée à l'Italie. L'Allemagne avec ses anciennes traditions, ressemblait à ces basiliques aux clochetons multiples, lesquelles pèchent contre les règles de l'art, mais n'en représentent pas moins la majesté de la religion et la puissance des siècles.

La confédération du Rhin est un grand ouvrage inachevé, qui demandait beaucoup de temps, une connaissance spéciale des droits et des intérêts des peuples; il dégénéra subitement dans l'esprit de celui qui l'avait conçu: d'une combinaison profonde, il ne resta qu'une machine fiscale et militaire. Bonaparte, sa première visée de génie passée, n'apercevait plus que de l'argent et des soldats, l'exacteur et le recruteur prenaient la place du grand homme. Michel-Ange de la politique et de la guerre, il a laissé des cartons remplis d'immenses ébauches.

Remueur de tout, Napoléon imagina vers cette époque le grand Sanhedrin: cette assemblée ne lui adjugea pas Jérusalem; mais, de conséquence en conséquence, elle a fait tomber les finances du monde aux échoppes des Juifs, et produit par là dans l'économie sociale une fatale subversion.

Le marquis de Lauderdale vint à Paris remplacer M. Fox dans les négociations pendantes entre la France et l'Angleterre, pourparlers diplomatiques qui se réduisirent à ce mot de l'ambassadeur anglais sur M. de Talleyrand: "C'est de la boue (1) dans un bas de soie."

(1) J'affaiblis l'expression.

CHATEAUBRIAND.
(*A continuer.*)

Décédé hier soir à huit heure un quart à l'âge de neuf ans et demi, EUGENE MUSSON, fils de Michel Musson et d'Odile Longer. Les amis et connaissances de sa famille sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui à cinq heures P. M. Son corps est exposé chez son père, rue Toulouse, entre Dauphine et Bourbon.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Mercredi soir, 5 septembre 1849.

Le marché en général est très plat [illegible] vente importante de coton n'a eu lieu.

La farine n'a pas varié et les provisions sont peu animées. Le whiskey se vend doucement à 20 cts le gallon.

CHANGE—Le change est ferme. Nous cotons: Sterlings: 8½ à 10 pour cent de prime—France, de 5f 22½ @ 5f 37½—Traites sur New York, @ 60 jours, pair @ ½ pour cent d'escompte—Traites, ½ @ 1½ p 0/0 de prime.

Thomas Roddy *vs* A. S. Phelps, No 467.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT—Paroisse Terrebonne—Vous êtes prévenu que, agissant d'après un ordre de saisie à moi adressé par la Cinquième Cour Judiciaire, siégeant dans et pour la Paroisse Terrebonne; j'ai saisi le morceau de terre ci-dessous décrit, situé dans la dite Paroisse Terrebonne, sur le bayou Dularge, comprenant seize arpens et demi, sous les Nos 42, 43 et 41 du Township 19, R 17.

Vous êtes par le présent notifié de déduire par devant la Cour et dans le courant d'un mois à dater de cet ordre, les raisons pour lesquelles la propriété ainsi saisie ne serait pas vendue suivant la demande du pétitionnaire, pour satisfaire au paiement d'une somme de 483 piastres, montant de l'adjudication de l'établissement des chemins sur la dite terre.
M. VERRET, Député Shérif.
6 sept—3

Dix piastres de récompense.

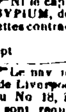

S'EST absentée de chez moi depuis le 29 juillet, la négresse MARIE, âgée de 45 ans; elle était alors habillée d'une robe chocolat; elle mesure 4 pieds 6 à 8 pouces; il lui manque beaucoup de dents: elle [illegible] habituée de se louer en ville où elle faisait des journées dans la Première Municipalité sous le nom de Marie Trépagnier ou Marie Steef. 6sept—3

DEMANDE D'IMPRIMEUR.
ON demande un bon compositeur français, habitué à travailler dans un *Job Office*. S'adresser au bureau du journal. 4 sep

☞ Ni le capitaine ni les propriétaires du navire GOSSYPIUM, de Liverpool, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage dudit navire.
BAILEY & BAXTER,
4 sept 77 rue de la Commune

☞ Le navire anglais GOSSYPIUM, capt. Louther, de Liverpool, est prêt à décharger vis-à-vis le poteau No 18, 2me municipalité. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis sous cinq jours, dans le cas contraire leurs marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.
BAILY & BAXTER,
4 sept 77, rue Commune.

DARD, Medecin Veterinaire,
Successeur de M. Duffau,
A l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il continue de soigner les animaux domestiques et à tenir son écurie de la rue St-Louis; les personnes qui voudront lui parler le trouveront soit chez M. Laborde, encoignure St-Louis et Bourbon ou chez M. Mouton, encoignure Toulouse et Dauphine.
5 sept—3m

TABAC A CHIQUER, de Lillienthal, à vendre par
31 aout B. VALLS, 27 Commune

COGNAC—10 barils marque Ménier frères, en débarquement du navire California, venant de Bordeaux, et à vendre par NUMA LACOSTE,
7 aout 147 rue Royale

VINS ROUGES en barriques,
160 barriques bon vin rouge ordinaire, Montferrand et St Julien.
27 barriques bon vin rouge vieux, Montferrand & St-Julien, en débarquement du navire Sylphide, venant de Bordeaux, et à vendre par
AUG. MOLIER,
15aout 90, rue St-Louis

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.
Steamship Alabama, Wright, pr Chagres.
Steamship Globe, Place, pr Brazos Santiago.
Goelette Henry Plantagenet, Lewis, pr Pensacole.
Geneva, Wharling, pr Pensacole.
Ocean Wave, Wanter, pr Pensacole.
Brazos, Farnsworth, pr Balize, (Hon).
Steamer D B Mosby, Kercheval, pr Montgomery.

ARRIVES.
Steamship Col Stanton, Lewis, de Chagres.
Goelette Madona, McNeil, de Key West.

—STEAMERS.—
Belvidere, Ludwick, de Paduca.
Bertrand, Castillo, de St Martinsville.
F M Streck, Wilson, de Lafourche.
Oregon, Hearn, de Mobile.

LIGNE DE CUNARD.
D'ANGLETERRE.
Niagara, pour New-York............le 25 Août
D'AMERIQUE.
Niagara, de New-York............le 19 Septembre

A LOUER.—Un magasin, No 95, Nouvelle-Levée, entre Julie et St-Joseph. Possession en sera donnée le 1er octobre.
Le bas de la maison, No 81, rue du Canal, entre St-Charles et Carondelet. Possession en sera donnée le 1er octobre.
Trois bâtisses en briques, rue Gravier, en face du nouveau théâtre de Placide, entre Carondelet et Baronne. Possession en sera donnée le 1er novembre. S'adresser à EDWARD SHIPPE,
6 sept No 78, rue du Canal.

Changement de Domicile.
LA maison GARNIER FRERES a transféré ses magasins rue Conti, No. 15. Ils offrent à vendre à leurs amis et au public en général, vins pour familles, différentes qualités et liqueurs.
5sept—15j.

Aux Payeurs de Taxes de la Troisième Municipalité.
A Vendre en somme à la convenance des acheteurs, des billets de la 3me Municipalité, convenables pour le paiement des taxes. S'adresser à BAILEY & BAXTER,
4sept 77, rue Commune.

NOUVELLEMENT reçus et à vendre
Cinq cents boîtes anchoisons d'Arles,
Trois cents do do des Pyrénées,
Quatre cents do do de Marseilles.
JEAN FIRSE,
6 sept Encoig. Royale et St-Pierre.

REÇU par les derniers arrivages et à vendre en magasin
150 barriques vin rouge vieux Médoc et St-Julien.
40 do do Haut Talence.
20 do do St-Emilion.
10 do do Chateau Lafitte.
10 do do Chateau Margaux.
40 do ordinaire Montferrand.
50 do do St-Estèphe.
18 1/2 barriques vin rouge vieux Chateau Margaux (de 30 gallons chaque.)
20 do do Médoc St-Julien.
10 do ordinaire St-Estèphe.
4 do très vieux Haut Talence
60 do blanc vieux Haut Sauterne.
100 do Haut Barsac
30 do ordinaire Haut Sauterne.
15 do do Haut Barsac.
100 caisses absinthe suisse de Dubied, Pere et Fils,
20 do kirsch do,
50 do vin rouge Chateau Cos Destournel, (très vieux)
100 do do 1er grand vin Chat. Ht. Brion,
100 do do Chateau Margaux,
100 do blanc Haut Sauterne,
50 do do Haut Barsac.
16 barils vinaigre double clarifié, à vendre par
DUBUCH Frères,
6 sept 7, St-Louis, entre Royale et Bourbon.

EN dechargement du navire Orlando—176 barils ciment, 160 barils plâtre, 100 barils poussière de marbre, 11 boucauts craie à plâtrer de Newark et Rosendale, chaux et ciment, 300 barils ciment de Nelson et Brown de New-York, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges,
6 sept 3me Municipalité.

CIMENT—En déchargement de la goëlette H. A. Barling, 30 barils ciment hydraulique—Aussi—300 barils Louisville et romain, en magasin et à vendre par HAYMAN & HOLDEN
98, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges,
6 sept Troisième Municipalité.

PLATRE en déchargement du navire Lucas, 100 barils Caggins & Co de Philadelphie, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
98, rue des Magasins et 11 Magasins Rouges,
6 sept Troisième Municipalité.

AVIS par le présent donne à qui de droit que ce jour je révoque toute procuration donnée par moi à M. A. Pavillier.
OLYMPE BOSSE.
Nouvelle-Orléans, le 4 septembre 1849.
5sept—6f

VIN DE CATALOGNE.—100 barils de 8 gallons vin de Catalogne, 1re qualité, à vendre par
P. CUSACHS,
5 sept au coin des rues St-Philippe et Condé.

VIN D'OPORTO—50 quarts vin d'Oporto véritable, à vendre par P. CUSACHS.
5 sept au coin des rues St-Philippe et Condé.

EAU DE VIE d'Espagne en dépôt—25 barriques de 30 gallons eau de vie d'Espagne, à vendre par
P. CUSACHS,
5 sept au coin des rues St-Philippe et Condé.

200 paniers huile d'Olive, Espagnol, en dépôt, à vendre par P. CUSACHS,
5 sept au coin des rues St-Philippe et Condé.

QUININE—En débarquement de la barque Yarmouth, à vendre par E. J. HART & Co,
3 sep 25, rue Tchoupitoulas.

MAQUEREAUX No 3, en débarquement des navires Jacobs et Albert à vendre par
E. J. HART & Co,
3sept 25, Tchoupitoulas.

RIZ FRAIS—En débarquement, à vendre par
E. J. HART & CO,
3 sept 25, rue Tchoupitoulas.

UN jeune homme, connaissant la tenue des livres et pouvant donner de très bons renseignements sur sa conduite, désirerait trouver pour le mois prochain, une place dans une bonne maison de commerce, pour y tenir les écritures.
Adresser deux lignes, poste restante, aux initiales V. C. B. 4sept—3f

Changement de Domicile.
E. JOHNS a transporté son bureau du No. 94, rue du Camp, au No. 65, rue du Canal, 2eme porte au-dessous de celle St-Charles, où il continuera à faire le **courtage de coton**. 4sept—1m

A LOUER—Pour le 1er octobre—Trois magasins dans la rue de la Douane, Nos. 40, 42 et 44, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.
S'adresser à C. REDON, encoignure des rues de Chartres et de la Douane. 4 sep

BANQUE DE CITÉ.
Nlle-Orléans, 1er septembre 1849.
LA Direction de cette Banque a déclaré un dividende de 4 p. 0/0 provenant des bénéfices réalisés durant le dernier semestre et payable aux actionnaires, lundi 10 courant et jours suivants.
3sept R. J. PALFREY, Caissier.

DEMANDE.
ON demande 12 nègres robustes pour être employés sur une habitation sucrière pendant le temps de la roulaison. On paiera de bons gages.
S'adresser au No 9, rue St Louis. 3sept—3f

CHANGEMENT DE DOMICILE.
VICTOR, restaurateur, Place d'Armes, prévient sa nombreuse clientèle que lundi matin 3 septembre, il fera l'ouverture de sa nouvelle maison, rue Toulouse, 27, entre Chartres et Levée.
Le public en général est engagé à vouloir visiter son nouvel Etablissement.
Beaux salons au 1er pour dîners et soupers particuliers. 3sept—15f

EXCHANGE ST-LOUIS.
Café et Grocerie à vendre.
SITUÉ ENCOIGNURE DES RUES ST-LOUIS ET MARAIS.
UN café connu sous le nom d'Exchange St Louis, avec billard et assortiment complet de liqueurs. La grocerie attenante bien pourvue de marchandises et quatre chambres garnies. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 30 aout—d

PROFITEZ DE L'OCCASION.
POUR cause de cessation de commerce, le sieur CASTEL, distillateur, rue Condé, 87, vendra de bon extrait d'absynthe et du curaçao supérieur, en barils à $1 le gallon et par dame-jeannes à $1 10 cents; il vendra aussi à MM les distillateurs et amateurs, 2 alambics à système perfectionné avec tout ce qui est nécessaire au liquoriste. Une pompe, 8 filtres à neutraliser le whiskey, 4 boucauts de charbon de Philadelphie, 9 caissons eau de fleur d'oranger, 5 barils hysope mondée et 8 à 10 bonnes pipes vides.
NOTA—On donnerait les instructions nécessaires à l'amateur qui achèterait les objets ci-dessus mentionnés, afin de le mettre à même de faire de bonne absynthe et des liqueurs surfines et communes.
29 aout—6

AVIS.
LE café de l'Univers, à l'encoignure des rues Toulouse et Royale, est maintenant sous la direction de M. Francisco Salazar. Tous les jours à partir d'aujourd'hui, entre 10 heures et 1 heure, un magnifique lunch sera servi et l'établissement sera toujours pourvu des meilleurs vins et liqueurs.
28 aout—9f

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NEGRES laboureurs. Ces esclaves seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. 25aout

A LOUER—Un jeune nègre âgé de 15 ans, très actif et intelligent, bon cocher et habitué au service d'une maison. S'adresser au No 32, Vieille Levée. 29 aout

VIN ROUGE ET VIN BLANC EN CAISSES—
25 caisses vin rouge chateau Lafitte.
93 do do do Léoville.
41 do do do Margaux.
47 do do do Latour.
11 do do Mouton.
16 do do Batailley.
190 do do St Julien.
53 do do St Julien, demi-bouteilles
24 do vin blanc chateau Yquem.
25 do vin de Bourgogne, Clos Vougeot, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3sept 17 et 19, rue St-Louis.

LIQUEURS—24 caisses abrynthe de 12 bouteilles chaque.
1 caisse abeynthe de 24 1/2 bouteilles chaque.
3 do liqueurs assorties, 12 do do.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3sept 17 et 19 rue St Louis.

CERISES A L'EAU DE VIE—238 caisses cerises à l'eau de vie de 12 flacons chaque, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co,
3sept 17 et 19, rue St Louis.

VINAIGRE BLANC—6 demi barriques vinaigre blanc, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & CO,
3sept 17 et 19, rue St-Louis

A VENDRE.

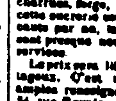

UNE SUPERBE HABITATION SUCRERIE, en plein rapport, située dans la Paroisse St-Martin, Attakapas, ayant 800 arpens de superficie, [illegible] la récolte de cette année et une trentaine d'esclaves des deux sexes du premier choix, MACHINE A VAPEUR, instrumens aratoires, chevaux, mulets, bêtes à cornes, charrettes, charrues, forge, magasin, bâtimens, cabanes, etc., cette sucrerie est susceptible de produire 300 boucauts par an, la MACHINE et les BATISSES en sont presque neuves, n'ayant eu que deux ans de services.
Le prix sera libéral et les termes des plus avantageux. C'est un lieu de convenance. Pour plus amples renseignemens, s'adresser à M. R. [illegible], 84, rue Royale, ou à
CHS A. CASTILLO,
24 aout—1m [illegible] rue des Ursulines.

JUJUBE PATE DE [illegible], à vendre par
E. J. HART & Co.

POUR CORONER.
MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer le capitaine ROBERT SPEDDEN, coroner actuel, comme candidat à la place de coroner pour la paroisse d'Orléans, aux élections de novembre prochain.
LE PEUPLE.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer DENIS FERNANDEZ comme candidat à la place de Collecteur des Taxes du Cinquième District représentatif, compris par les rues St Louis, Levée, St Philippe et le Lac, aux élections du 5 novembre prochain.
SES AMIS.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer JAMES LILLY, comme candidat à la place de collecteur de taxes d'Etat pour le quatrième district représentatif, à l'élection du 5 novembre prochain.
M. Lilly étant propriétaire et offrant toutes les garanties possibles aux contribuables et à l'Etat, mérite de réunir les suffrages.
CONTRIBUABLES.

☞ Le col. ROBT. M. McALPIN est candidat à la place de shérif de la paroisse d'Orléans, sujet à la décision d'une convention whig.
FILLMORE RANGERS.

☞ Messieurs les Editeurs:—Veuillez annoncer THOMAS McKEON (collecteur actuel) comme candidat à la place de collecteur des taxes d'Etat du quatrième District représentatif, à l'élection du 5 novembre prochain. Le District est borné par les rues Canal et St-Louis, le fleuve et le Chemin de la Métairie.

SANGSUES MECANIQUES,
Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, par les conseils de santé, des ministères de la guerre, de la marine et adoptées dans les hôpitaux civils.
LES sangsues mécaniques, exemptes des inconvénients qu'on reproche aux sangsues naturelles, ont sur celles-ci de nombreux avantages. Elles pourront être appliquées localement avec plus de précision, retirer autant de sang qu'on en désire. Leur application est moins douloureuse et elles n'inspirent pas le dégoût invincible qu'éprouvent un grand nombre de personnes à la vue des sangsues naturelles. Elles sont aussi plus économiques. L'appareil qui peut durer toujours ne coûtant pas plus qu'une forte application de sangsues.
Chaque appareil est accompagné d'une instruction détaillée.
Des échantillons sont déposés à la librairie de LELIEVRE, 210 rue Royale, ou des ordres seront reçus pour toute quantité.
En vente à la même librairie
Lettres de St François de Sales
Conférences de Freyssinous,
do de Lacordaire.
Défense du Catholicisme par Freyssinous.
Le pater médité
L'imitation méditée.
OFFICE DIVIN et un grand assortiment de livres et de piété.
Abonnement à l'Illustration, $6 par an
do au Journal des Demoiselles
do au Journal des Jeunes Filles
do à l'Echo des Feuilletons, &c
Commission pour Paris et la Belgique. 16 at

INSTITUTION JEFFERSON.
53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*
LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.
Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.
Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.

Pensionnaires,	$25	par mois.
Demi pensionnaires,	16	do
Externes au dessous de 8 ans,	6	do
do do de 12 ans,	8	do
do au dessus de 12 ans,	10	do

Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.
Sont payés à part:

Le Latin ou le Grec,	$3	par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin,	3	do
La musique,	10	do
La danse,	6	do
L'escrime et les exercices militaires,	—	do

Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.
4sept—1an.

LIQUIDATION
Positive et sans aucune réserve
Rue de Chartres, No. 34.

Mme MACE
AVANT son remarquer quelques doutes parmi les dames sur la réalité de sa vente en LIQUIDATION A BON MARCHÉ, vient de nouveaux engager à visiter son magasin avant d'acheter ailleurs, elles y trouveront réellement de très grands avantages.
Le magasin étant très connu, il est inutile de donner le détail des marchandises. Elles se composent de tous les articles exclusivement à l'usage des dames, sont du meilleur goût et de qualité supérieure.
Mme MACE quittant les affaires très prochainement serait reconnaissante aux personnes qui lui doivent de vouloir bien solder leur compte.
31 juil

EN déchargement du navire les Quatre Sœurs, de Marseille.
45 barriques vin rouge.
200 caisses vin muscat.
110 barils vin blanc.
100 do vin de Madère.
50 do do Porto.
67 balles de 30,000 bouchons, régulières chaque, à vendre par PAUL JUGE Fils & Co.
29aout 25, rue St Louis.

SUCRE—50 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement du brick Adams Gray, et à vendre par LABORDE & XIQUES,
28aout 31, rue de la Commune.

BOUTEILLES—400 paniers bouteilles vides, en déchargement du brick Orbita, et à vendre par
A. DELAMARE,
28aout 26, rue St Louis.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—400 caisses en déchargement de la barque Tedesco et du brick Erwing, à vendre par
R. G. HOBBS,
24aout 12, rue de la Douane.

A VENDRE en débarquement des navires Sylphide, de Bordeaux, barque Quatre-Sœurs, de Marseille.
30 barriques vin rouge St-Julien
40 barils vin blanc Haut Sauterne.
300 caisses eau de fleurs d'oranger, 1er modèle.
10 estagnons do do do.
N. DUDOUYT,
24aout 13, rue Toulouse.

THOMAS PINET & Co, 123, rue Royale, offrent à vendre les marques suivantes d'eau-de-vie, sous la clef de la Douane:
Pinet Castillon & Co., cognac en demi quarts, huitièmes de 1ère, 2ème et 4ème preuve, coloré et pâle des années 1822 à 1847.
United Proprietors, Moreau & Fils, de La Rochelle en 1/2, 1/4 et 1/8 de pipes coloré et pâle, Pinet Jeune et J. J. Dupuy, de Bordeaux, coloré et pâle.
En magasin:
Un choix de vins supérieurs blancs et rouges des premiers crus et garantis de toute satisfaction.
THOMAS PINET & CO,
23 aout 123, rue Royale.

Graines de Chanvre.
UN assortiment très frais, venant d'arriver et à vendre en petite ou grande quantité, par
D. MAUPAY,
28 aout 95, rue du Camp, près Poydras.

RIZ.—30 tierçons riz de Charleston, en débarquement de la barque Saranac, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
28 aout 31, Commune.

GRAISSE—214 barils belle graisse, en débarquement du steamboat Charles Hammond, de Cincinnati, à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
28 aout 26, Vieille Levée.

CHAUX—600 barils chaux fraîche, en débarquement des bateaux Sultana et Tuscumbia, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
25 juil 218, rue St-Louis.

1000 BARILS Ciment de Newark et Rosendale et 450 de Nelson & Brown et Rosendale, à arriver et à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges,
29 aout 3me Municipalité

200 BARILS plâtre de Wotherspoon.
150 do do Kings.
250 do do Coggins.
A arriver et à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
98 rue des Magasins et 11 Magasins Rouges,
29 aout Troisième Municipalité

TEREBENTHINE—20 barils en débarquement et à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
29aout enc. Commune

CONFITURES de la Havane—6 barils en débarquement du brick Salvadora et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29aout 26, Vieille Levée

SUCRE DE LA HAVANE—73 caisses sucre de la Havane en déchargement du brick Salvadora et à vendre par
TROISGROS & LAMPRE,
29 aout 26, Vieille Levée.

CIGARETTES—10 caisses marque la Espanola en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par
E. VALLS,
29 aout 27, Commune

CIGARES de la Havane—60,000 cigares de la Havane, en déchargement du brick Salvadora, à vendre par
J. M. CABALLERO,
29 aout 34 Vieille Levée

CIGARES PRINCIPES—Qualité véritable, de la marque du Steamboat, à vendre par
J. M. CABALLERO,
29aout 38, Vieille Levée.

CIGARES D'IMPORTATION—Un grand assortiment de cigares, toujours en mains, de toutes qualités, à vendre par
J. M. CABALLERO,
29 aout 32, Vieille Levée.

SARDINES A L'HUILE.—1,500 demi boîtes sardines à l'huile, de la marque bien connue B. Guilloux, à vendre en magasin, par
AUGUSTE MOLIER,
30 aout—6 No 90, rue St Louis.

EN débarquement du navire Quatre Sœurs, de Marseille—
300 caisses eau fleur d'oranger.
240 do salaisons assorties
150 do absynthe et kirsh de Sauvajol Bruneton & Co.
En débarquement du navire Sylphide, de Bordeaux—
5000 demi boîtes sardines nouvelle pêche.
100 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
28 aout 34, Vieille Levée.

EN déchargement du navire Sylphide venant de Bordeaux:
76 barriques vin Talence.
103 caisses vin St-Julien.
103 do do do 1er cru.
30 do chateau [illegible]
30 do cerises à l'eau de vie, fruits nouveaux
36 barils vinaigre, à vendre par
A. CARRIERE,
27 aout 25 Vieille Levée.

EAU DE VIE—En débarquement du navire Sylphide, venant de Bordeaux:
15 Quart pipes fines [illegible]
6 quarts pipes eau de vie [illegible] brandy wine, à vendre par
A. CARRIERE,
28aout 25 Vieille Levée

BOUCHONS—[illegible] à vendre par
A. CARRIERE,
28 aout 25 Vieille Levée

MALADIES DE LA PEAU.
SIROP DE GIRARD.
Reçu par les derniers arrivages et en vente chez
F. Ducongé, rue de Chartres, 39,
Seul dépôt de la Nlle-Orléans
MALADIES de la peau, telles que dartres, syphilis, scrofules, gale, goutte, rhumatismes, [illegible] rougeurs, etc. Guérison prompte, [illegible] et sans récidive par l'emploi du sirop [illegible] préparé par B. GIRARD, pharmacien, rue [illegible], No 8, à Paris, approuvé par MM. les professeurs de la Faculté de Médecine et publié par ordre du gouvernement.
Ce sirop, purement végétal, est reconnu par l'Académie royale de Médecine à Paris comme préférable à tous les dépuratifs en usage jusqu'à ce jour. Il est d'un emploi facile et d'un goût agréable; une cuillerée dans un [illegible] une tasse de tisane [illegible] il excite l'appétit, [illegible] les glaires et détruit [illegible] il purifie le sang, corrige [illegible] humeurs, rétablit la transpiration [illegible] et la fraîcheur du teint.
Le flacon [illegible] à 10 fr. avec l'instruction. 15 juin

AVIS.
MR. G. BOYER a l'honneur d'informer le public qu'il a repris la direction de son institution, rue Conti, No. 148, et qu'il n'a nullement l'intention ni de l'abandonner, ni de la confier à des mains étrangères. 21 aout

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a transféré son magasin du No 20 au 236, rue Bienville, où il offre en vente un assortiment complet de matelas en housse et en crin, hamacs, bois de lits, &c.
THOMAS ATKINS,
236, Bienville.
N. B. Les capitaines de steamboats trouveront à s'approvisionner à des conditions très raisonnables et dans le plus bref délai. 10aout—1m

CONSULAT DE FRANCE.
AVIS MENSUEL.—SEPTEMBRE 1849
SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Abyveu, Théophile	Kerschbaum, Georges
Bereau, Anne	Le Comte, Vve
Biehler, Dominique	Liebert, Victor
Bonnouet, Etienne	Le Corre, Guillaume Olivier
Boley, Frederick	
Billet, Antoine	Lemaire, Ambroise
Castel, J B	Lerin, Eugène
Cheyo, Charles	Lambert, Alexandre
Clanis, Jean	Léveillé, Emile Desiré
Chauchon,	Laguerenne, Williams
Chenevet, les époux	Lalanne, Paul veuve et Théophile
Daire, Mme	
Dubosc,	Marchand, François
Dion, Pierre	Martin, Pierre Antoine
Dumey,	Malaplate, Jean Victor
Dupont, Auguste	Mansury, Petit Jean les époux
Duncombe, Claude	
Delamarre, M et Mme	Noël, Louis Jacques
Dubreuilh, J J et Lucien	Ouvières, les frères
Devillers, J B	Parent, Alexandre
Elies, Charles	Permineux, Alexandre
Fougue, Gustave	Piffre, Mlle
Fauconnet, Claude et Henry	Paquet, Alexandre
	Revaler, Joseph
Gasc, Léopold	Roche, Marcel
Grenville, Amable	Ramond, Sylvain
Grille, (de Belfort)	Koch, François Jean
Garrelon, Jean Baptiste	Raspaud, Felix
Guery, Henry	Raymond, Charles
Giedelmann, Xavier	Rigas,
Gangueux, Désirée	Bouchet, Marie Georges
Monorme, Mlle	Rampitie, Alphonse
Idet, Thomas	Senechal,
Jarlon, Simon	Sarrazin, Jean
Jacob, Louis	Vesque, Eugène Louis
Jarry, les époux	Verdun, Jean
Joerg, Edouard (Dne)	Wolf, les époux

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure Remparts et St. Pierre, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. 4 sep

REÇU par les derniers arrivages et à vendre en magasin, vins rouges et blancs
25 barriques vin rouge St-Julien 1846.
35 do do Pauillac Mc 1844.
20 do do St-Julien 1844.
400 barils vin blanc Haut Sauterne.
20 do do vieux do 1844.
200 caisses vin rouge ord. St Julien.
50 do do vieux et Estèphe 1844.
56 do do Pontet St Julien 1841.
56 do do Chateau Leoville 1841.
50 do do Palmer Margaux 1841.
54 do vin blanc Haut Sauterne de 12 blles.
50 do do do 24/2 do.
25 do do vieux do 1840.
20 do do du Rhin Rudeshaimer.
Par B. TALAMON,
4 sept 182, rue Royale.

EAU DE VIE, liqueurs, absinthe, etc.
15 1/2 pipes J. J. Dupuy cognac, 4me preuve.
15 1/4 pipes J. J. Dupuy cognac vieux 1re p. 1842.
13 1/4 do H. Button do do do 1840.
13 1/8 do do do do 4e.
13 1/4 do Dinot do do do 4e.
13 1/4 do J. Ducastaing & Co do do 4e.
30 paniers anisette superfine Chauvel fils,
10 caisses do Marie Brizard.
30 do absinthe de Sauvegeol Bruneton,
175 do do suisse de L. Jeanrenaud,
125 do kirsch do do.
En magasin, à vendre par
B. TALAMON,
4 sept 182 et 184, rue Royale.

BOUCHONS longs, moyens, pointus et à dames-jeannes, olives, sardines, homards, saumons, vinaigre, champagne, thon mariné, savon français, huile d'olives de 24 onces et 24/2 bouteilles, prunes, guignolet, eau de fleurs d'oranger, etc.
En magasin et à vendre par
B. TALAMON,
4 sept 182 et 184, rue Royale.

Marchandises fraîches d'Automne.
LES soussignés viennent de recevoir un nouvel assortiment de marchandises d'automne, consistant en partie de:
Damas coton, laine et coton, et laine et soie pour rideaux.
Indiennes perses riches pour rideaux et courtepointes.
Courtepointes piquées roses, blanches et bleues, 10/4, 11/4 et 12/4.
Flanelles blanches et rouges de toutes qualités et prix.
Tapis de table et de pianos de toutes couleurs.
Indiennes anglaises bon teint, petits dessins, pour enfants.
Indiennes Merrimack, petits dessins, pour enfants.
2 caisses indiennes françaises, dessins nouveaux,
Cotonnades françaises,
Draps noirs et bleus do,
Draps et satins de laine pour pantalons,
Mousselines brochées et brodées pour rideaux et moustiquaires,
Brin fil extra fin.
Soieries noires cuites 4/4.
Moire noire riche, et florences de toutes couleurs.
P. & B. REILLY,
27 aout—15f Encoig. Royale et Canal.

BRIQUES A FEU DE PENSACOLE—30,000 briques à feu de Pensacole en déchargement, à vendre par BLOIS & FORTIER,
27 aout 94 rue des Magasins

CIMENT—350 barils ciment Rosendale et hydraulique, en déchargement et en magasin, à vendre par BLOIS & FORTIER,
27 aout 94 rue des Magasins

CHAUX—600 barils chaux fraîche de Thomaston en déchargement et en magasin, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
27 aout 94 rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—50,000 briques à feu, à vendre par
BLOIS & FORTIER,
27 aout 94 rue des Magasins

EN débarquement du navire la Sylphide de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
75 caisses absinthe de la marque Sauvegeol, Bruneton & Co. FERBOS Frères,
27 aout Encoignure Royale et Dumaine

A VENDRE à livrer sur le navire Chs Wright, du Havre:
1,500 dames-jeannes françaises de 5 gallons.
250 do do 2 do.
250 do do 1 do.
DOMINIQUE LANATA,
27aout Nos 9 & 10, rue Jefferson

CIGARES DE LA HAVANE—En débarquement du brick Adams Gray, un nouvel envoi et toujours en magasin, un assortiment complet des meilleures manufactures, telles que:

Cabanas.	Diadema.
Sevillana.	Garantizada.
Figaro.	Lira de oro.
Puntualidad.	Dos Hermanas, &c.

J. N. RICULFI & Co,
27aout 17, rue Commune

CHAMPAGNE—500 paniers en bouteilles et demi bouteilles des marques Ducal Grape, Lallemant et Natchez, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
28 aout 34, Vieille-Levée.

FRUITS—300 caisses cerises à l'eau de vie.
250 caisses fruits assortis do.
100 do do au jus, diverses marques, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
28 aout 34, Vieille Levée

SUCRE—350 caisses sucre de la Havane, jaune et brun, en magasin, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
28aout 34, Vieille Levée

EAU DE VIE—240 futailles des marques suivantes: J. J. Dupuy, Barteau Charrovet, Martell à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
28 aout 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Sylphyde, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés
15 demi pipes Cognac coloré 4me preuve.
15 do do pâle do.
10 quarts do do do.
80 caisses cerises à l'eau de vie.
18 barils vin blanc Sauterne.
THOMAS PINET & Co,
25 aout 123, rue Royale.

COGNAC PELLEVOISIN—5 1/8, 15 1/4 et 30 1/8 pipes de preuve cognac Pellevoisin, en débarquement du brick Lucina, de Bordeaux, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
31 juil—15f 99, rue de la Douane.

A VENDRE, nouvellement reçu—80 meules fromages Gruyère.
60 douzaines têtes de maure.
40 barriques de vin pour familles.
500 demi-boîtes truffes.
Cèpes, champignons, petits pois.
Et un assortiment général de groceries pour familles.
JEAN FIRSE,
14aout Encoig. Royale et St Pierre.

FROMAGE DE GRUYERE—25 meules fromage de Gruyère, à vendre par
FERBOS Frères,
3sept Encoig. Royale et Dumaine.

PETITS POIS—500 boîtes petits pois, à vendre par
FERBOS Frères.
3sept Encoig. Royale et Dumaine.

Chaux.—Chaux.
1200 BARILS chaux de Thomaston et Meadow Rock; 150 de Camden, en déchargement de la barque John Murry et du brick Patrick Henry, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
98, rue des Magasins, et 11, Magasins Rouges,
3sept 3me Municipalité

Bottes, Souliers et Brodequins—147 caisses actuellement en débarquement des navires Lucas, de Philadelphie, et Humboldt, de Boston, à vendre par
G. W. DUNBAR,
3sept 30, rue de la Douane.

Graines fraîches de Jardinage.
Garanties de la récolte de 1849.
Reçu par le navire Lucas.
Le soussigné vient de recevoir un grand assortiment de graines de [illegible] plats et à têtes rouges.
Aussi:—Graines de choux frisés, épinards, etc.
D. MAUPAY,
1er sep 95, rue du Camp.

TOILES A DRAPS, TOILE D'IRLANDE.
Mouchoirs batiste, Alpacas noir.
Cotons [illegible]
100 pièces guinghams français, nouveau genre, ayant plus d'une verge de largeur, à vingt cents la verge, venant d'arriver et à vendre par
THOMAS BRADY,
31 juil 24 rue de Chartres

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.
CANDIDATS.

POUR SHERIF.
JAMES [illegible]
JOHN L. LEWIS, Shérif actuel.

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:
TROISIEME COUR.
Juge—RICHARD RICHARDSON.
B. BEVERLEY, juge actuel.
PAUL PECQUET.
Constable—VICTOR [illegible]
QUATRIEME COUR.
Juge—ALEXANDRE DERBES, juge actuel.
FRANÇOIS GUILLONGNE.
EUSEBE BOUNY.
Constable—FRANCIS BOUNEY.
J. ULYSSE CHEVALIER.
L. C. JUMONVILLE.
PAUL EMILE CROZAT.
J. BARNES.

POUR GREFFIERS:
PREMIERE COUR DISTRICT.
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel.
WILLIAM A. NOTT.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT.
TH. C. POOLE, greffier actuel.
EMILE WILTZ.
QUATRIEME COUR DE DISTRICT.
THOMAS GILLMORE, greffier actuel.
ALBERT FABRE.
JOHN B. LEEFE.
ALEXANDRE CUVILLIER.
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. HARBY.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT.
PROSPER LEBLANC, greffier actuel.
GEORGE A. FOSDICK.

POUR COLLECTEURS DE TAXES.
Troisième District Représentatif—Canal, Julie, Levée et Coteau de la Métairie.
A. W. SCATES, collecteur actuel.
Quatrième District Représentatif de la rue de Canal à la rue St Louis.
CHS. V. HURTUBISE.
Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St-Philippe et le Lac.
J. B. DIONIS, collecteur actuel.
Sixième District Représentatif—de la rue St.-Philippe à l'Esplanade.
JOHN N. ELLIOT, collecteur actuel.

LES soussignés se sont associés pour exercer ensemble la profession d'avocat.
M. M. COHEN,
DAVID C. LABATT,
22, Exchange Place, vis-à vis
24juil—1a le Bureau de la Poste.

AVIS.
Réouverture des Bains Louisianais
RUE DES REMPARTS, 119, ENTRE ST LOUIS ET TOULOUSE.
LES sus-dits bains, fermés pour cause de difficultés survenues entre les propriétaires, seront réouverts le 22 juillet 1849, où il sera, comme par le passé, donné des bains de tous genres. Si les soins, la propreté et la modicité des prix sont des titres à sa recommandation, aucun autre établissement de ce genre ne méritera plus que celui-ci le patronage du public.
N. B.—L'établissement, [illegible] distribution de sa construction a un côté [illegible] exclusivement au service des dames.
Nouvelle Orléans, le 22 juillet 1849.
24 juil—3m

BAINS! BAINS!
LES bains, récemment construits, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse, sont maintenant ouverts au public. Les chambres sont bien éclairées, parfaitement aérées. On peut y prendre des bains chauds et froids, ou des bains de douche. Le propriétaire n'a rien épargné pour satisfaire le goût et les besoins des amateurs.
Le propriétaire de cet établissement fait maintenant construire, rue Conti, près le coin de la rue Dauphine, sur l'emplacement des anciens bains, un nouvel établissement qui surpassera tous ceux qui existent aujourd'hui à la Nouvelle-Orléans. On y pourra prendre des bains chauds, froids, bains de douche, de vapeur, sulfureux et autres, depuis 5 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir.
19 juillet—3m

INSTITUT ST.-LOUIS.
PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES.
DIRIGÉ PAR MME DERON.
Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, 145, entre Bourgogne et Dauphine.
MR. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50) invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et toutes les commodités que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.
Le local de l'Institut St-Louis est connu à la Nouvelle Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle comprend aux classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures aux quatre côtés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très spacieux à l'abri du soleil et de la pluie.
L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français: il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par l'habileté de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.
L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure, trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurant dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés des leçons et des cours en anglais.
Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France avec leur frère et leur sœur, tous les deux aussi voués à l'instruction, donne à l'Institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.
M. l'abbé Tholomier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.
Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.
On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies. 24aout—

LES soussignés ont l'avantage d'annoncer à messieurs les entrepreneurs et au public en général, que leur nouveau moulin (situé Promenade de Carondelet près le Jardin de Tivoli) est en opération et qu'ils sont prêts à recevoir les ordres tant pour plancher emboueté de toutes dimensions que pour sciage ou ouvrage de tourneur.
Ayant porté tous leurs soins à la confection de leurs machines et n'ayant rien épargné pour les monter d'une manière aussi parfaite que possible, ils se flattent de pouvoir satisfaire les personnes qui s'adresseront à eux. Ils ont en main un grand stock de bois très sec prêt à être travaillé, de même qu'un grand assortiment de bois de charpente de toutes dimensions, et cypre brut et emboueté. Enfin, ils espèrent par leurs soins et leur exactitude mériter le patronage de leurs anciens comme de leurs nouveaux clients, ainsi qu'ils le faisaient avant l'incendie qui détruisit leur moulin en janvier dernier.
Leur office est situé rue Franklin, au Vieux Bassin, entre Toulouse et St-Louis.
Nouvelle Orléans, le 4 août 1849
6 aout—1m L. DEPOUILLY & CO.

Avis de Société.
LES soussignés ont formé en cette ville, à partir du premier du présent mois, une maison de commerce, sous la raison sociale de RICHARD & FESTE, pour l'importation de marchandises de fabriques françaises.
Nlle Orléans, 23 août 1849.
L. H. RICHARD,
VICTOR FESTE,
35, rue de Chartres, au 1er.
Maison de Commission:
No 11, rue de Montyon, à Paris. 23 aout

AVIS—La société existant entre les soussignés sous la raison commerciale de Pollain & Bellocq étant expirée, a été dissoute d'un commun accord à partir du premier septembre dernier; les deux membres de la dite société demeurant liquidateurs, et feront seuls usage de la signature sociale.
ADOLPHE POLLAIN,
Jn Bte BELLOCQ.
Nlle-Orléans, 18 août 1849 20 aout—15f

DEPUIS la dissolution de la société POLLAIN & BELLOCQ, je continue seul le même genre d'affaires de commission, et à partir de ce jour ma maison existera sous la raison J. B. Bellocq.
Nouvelle-Orléans, 18 août 1849.
20 aout—15 J. B. BELLOCQ.

M. LEOPOLD JEANNET est chargé de ma procuration générale pendant mon absence suivant acte passé devant M. L. T. Caire, notaire.
Nlle Orléans, 18 août 1849
20 aout—15 J. B. BELLOCQ.

A VENDRE à l'amiable—Une installation de vitrières, rue St-Pierre, No 60, entre Chartres et Royale. S'adresser sur les lieux.
20 aout J. FISSE.

UN bon ouvrier facteur de pianos trouvera de l'occupation en s'adressant chez M. J. Favre rue Conti, 47. 20 aout

ON DEMANDE 10 Nègres vigoureux pour travailler sur une plantation pendant la roulaison.
S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT,
22aout— 18, rue Conti

100 CAISSES eau triple de fleurs d'oranger reçues par le navire Orbita, de Marseilles à vendre par D. B. MACARTY,
22aout 222, Bourbon

A VENDRE par les soussignés à l'arrivée de la barque Nancy W. Stevens, de New York
100 quarts de pipes "Burgundy Port" qualité supérieure.
55 huitièmes do madère de la marque P.
Le tout ayant droit au drawback.
DUPOUR, WILLIAMSON & Co,
31 aout 33, rue Natchez.

CHAUX—1000 barils fraîche des carrières du cap Girardeau, en débarquement, à vendre par
P. H. MONSSEAUX,
31aout 218, rue St Louis.

BLANC DE BALEINE—500 caisses New-Bedford, qualités et grandeurs assorties à vendre par
J. W. STANTON & Co,
1er sept Encoignure Magasins et Lafayette

CANELLE—5 balles canelle fine de "Ceylan", en magasin et à vendre par
BERNARD TURPIN,
31aout 31, Vieille Levée

CLOUS DE GIROFLE—25 balles clous de girofle Ceylan, en magasin et à vendre par
BERNARD TURPIN,
31aout No. 31, Vieille Levée

30 BALLES couvertures françaises de trois points, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
31 aout—15 99 rue de la Douane

VIN MUSCAT—180 caisses Muscat Frontignan à vendre par J. F. BERGIER & Co,
2 juill 34, Vieille Levée

CAFE RIO—700 sacs café [illegible] supérieur à vendre par J. W. STANTON & Co.
1er sept Encoignure Magasins et Lafayette

SARDINES—5000 demi-boîtes [illegible]
1000 quart [illegible]
En débarquement de la barque Sylphide, de Bordeaux, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & CO.,
31aout 99, rue de la Douane